

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juin 2022

## NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Adoption du compte financier unique 2021**Rapporteur : Isabelle Drancy

Le compte financier unique a vocation à se substituer en 2024 et pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par la commune et le compte de gestion qui était établi par le comptable public.

La candidature de la ville de Sceaux ayant été retenue pour expérimenter ce mode de présentation des comptes, la Ville et le comptable public ont produit dès 2022 pour l'exercice 2021, un compte financier unique (CFU).

Le CFU vise à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux.

En mettant davantage en exergue les données comptables en complément des données budgétaires, il permet de mieux éclairer les assemblées délibérantes sur les finances locales.

Le compte financier unique 2021 de la Ville a été arrêté à la somme de 69 102 363,94 € en recettes et 66 466 671,11 € en dépenses, avant reprise des résultats reportés et des restes à payer et à réaliser en investissement.

Les restes à payer en dépenses s'élèvent à 4 730 473,73 € et les restes à réaliser en recettes à 5 875 196,86 €, ce qui représente un solde positif de 1 144 723,13 €.

Le résultat de clôture du budget ville au 31 décembre 2021 se présente donc ainsi qu'il suit :

- un solde positif de 5 530 613,40 € en section de fonctionnement,
- un solde négatif de 4 477 460,70 € en section d'investissement en intégrant le résultat 2020,
- un solde négatif de 3 332 737,57 € en section d'investissement en intégrant le solde des reports de 1 144 723,13 €.

La somme disponible pour le budget primitif 2022 avec reprise des résultats, intégrant les résultats de 2021 et les reports de 2021 sur 2022 est donc de 2 197 875,83 €.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver le compte financier unique 2021, lequel peut se résumer de la manière suivante :

● Résultat de l'exercice 2021 (fonctionnement)	:	2 696 867,10 €
● Résultats antérieurs reportés	:	2 833 746,30 €
● Résultat à affecter (fonctionnement)	:	5 530 613,40 €
● Résultat de l'exercice 2021 (investissement)	:	- 61 174,27 €
● Solde d'exécution d'investissement (hors reports)	:	- 4 477 460,70 €
● Solde des reports d'investissement	:	1 144 723,13 €
● Solde d'exécution d'investissement (reports inclus)	:	- 3 332 737,57 €

Les annexes du compte financier unique 2021 peuvent être consultées auprès de la direction générale des services ou adressées sur demande.

Le compte financier unique comprend également toutes les opérations constatées au titre de la gestion municipale pendant l'exercice budgétaire passé.

Il présente la situation générale des opérations en distinguant :

- la situation au début de la gestion, sous forme de bilan d'entrée,
- les opérations de débit et de crédit constatées au cours de l'exercice,
- la situation à la fin de la gestion, sous forme de bilan de clôture,
- le développement des opérations effectuées au titre du budget,
- et les résultats de celui-ci.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2021 présente les principales masses suivantes :

L'actif net total de la Ville s'élève au 31 décembre 2021 à 292,7 M€, financé à hauteur de 79 % par des fonds propres.

L'actif net se décompose comme suit :

- 286,5 M€ d'actif immobilisé :
  - 31,9 M€ de terrains,
  - 115,5 M€ de constructions (dont constructions en cours),
  - 73,4 M€ de réseaux et installations de voiries,
  - 38,9M€ d'installations mises en concession, affermage ou à disposition,
  - 2,5 M€ d'autres immobilisations corporelles (valeur nette cumulée des mobiliers, véhicules, matériels informatiques et autres matériels utilisés pour le fonctionnement des services),
  - 17,9 M€ d'immobilisations incorporelles (dont subventions d'investissement versées),
  - 6,4 M€ d'immobilisations financières.
- 6,1 M€ d'actif circulant :
  - 3 M€ de créances (factures en attente de règlement),
  - 3,1 M€ de disponibilités (solde du compte au Trésor au 31 décembre 2021).

Cet actif net est financé comme suit :

- 230,1 M€ de fonds propres, y compris le résultat 2021,
- 0,7 M€ de provisions pour risques et charges,
- 57,6 M€ de dette à long terme, répartie en 3 postes :
  - 52 M€ de dette bancaire,
  - 5,6 M€ de baux à construction considérés comptablement comme des « emprunts et dettes assimilées » et qui constatent le versement capitalisé des loyers des baux.
- 2,7 M€ de dettes à court terme (dont 1,7 M€ de fournisseurs en attente de règlement et 1 M€ d'autres dettes à court terme).
- 1,5 M€ de trésorerie.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le compte financier unique 2021 de la commune.